

L'édito de La Lettre n°3

Ce document constitue le troisième compte-rendu de mon activité parlementaire, en qualité de Sénateur du Loiret.

Je reste à la disposition de chacune et chacun de ses destinataires, et, au-delà, de l'ensemble des élus du Loiret, pour relayer auprès du Gouvernement et des pouvoirs publics préoccupations, interrogations et suggestions. S'ils ont pour mission de faire la loi, les parlementaires sont, indissociablement, des "représentants de la Nation", qui doivent faire entendre la voix de leurs concitoyens.

J'écris ces lignes en une période où notre pays connaît une importante "crise sociale".

- Sur les retraites, une réforme est indispensable. Nombre de Français en conviennent aujourd'hui. Mais cette réforme doit être juste. Et son financement ne doit pas solliciter l'effort exclusif des salariés cependant que, par exemple, les profits financiers seraient exonérés d'une juste contribution à cet aspect de la solidarité nationale.
- Sur la décentralisation, je suis attaché à ce que nous puissions continuer d'avancer dans la logique des lois Mauroy - Defferre de 1982 que j'ai votées à l'Assemblée Nationale. Mais je tiens à exprimer avec autant de force mon attachement à des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire, car, sans cela, il n'y a plus de vraie égalité entre les Français. Plusieurs sujets abordés dans cette Lettre n°3 montrent que nous devons être vigilants là-dessus dans notre département du Loiret. En un mot : oui à la décentralisation et aux services publics ; non à une décentralisation qui porterait atteinte au service public.

Je vous assure de mes sentiments dévoués.

Jean-Pierre Sueur

>> [Télécharger La Lettre n°3](#)